

RULE BRITANNIA.

Words by J. THOMSON.

Music by DR. ARNE.

1. When Brit-ain first... at Heav'n's command, A - rose... from out the
 2. The na-tions not... so bless'd as thee Must in... their turns to

a... zure main. A-rose, a-rose from out the a... zure main.
 ty... rants fall. Must in their turns, their turns to ty... rants fall:

This was the charter, the char-ter of the land. And guar-dian An... gels
 While thou shalt flourish, shalt flou-rish, great and free. The dread and en... vy

sung the strain: Rule, Bri-tan-nia, Bri - tan-nia rule the waves;
 of them - all.

tr. CHORUS. After each verse.
 Bri - tons ne... ver shall be slaves. Rule, Bri - tan - nia, Bri -

tan - nia rule the waves; Bri - tons ne... ver shall be slaves.

3
 Still more majestic shalt thou rise,
 More dreadful from each foreign strike;
 As the loud blast that tears the skies,
 Serves but to root thy native Oak.
 Rule, &c.

5
 To Thee belongs the rural reign;
 Thy cities shall with commerce shine;
 All thine shall be the subject main,
 And ev'ry shore encircles thine.
 Rule, &c.

4
 Thee, haughty tyrants ne'er shall tame;
 All their attempts to hurl thee down,
 Will but arouse thy gen'rous flame,
 And work their woe and thy renown.
 Rule, &c.

6
 The muses still, with freedom crown'd,
 Shall to thy happy coasts repair;
 Blest Isle! with matchless beauty crown'd,
 And manly hearts to guard the fair.
 Rule, &c.



**Archives municipales
de Montréal**

Si vous vous déposés de ce document
veuillez en prévenir sans
retard
L'ARCHIVISTE

If you give away this
document, please ad-
vise, without delay,
the
ARCHIVIST

1-2-1-3M-9-38-53584

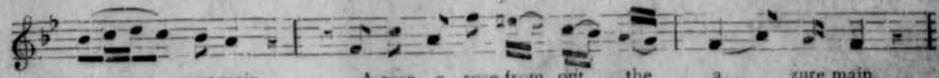
RULE BRITANNIA.

Words by J. THOMSON.

Music by DR. ARNE.



1. When Brit-ain first... at Heav'n's command, A - rose... from out the
2. The na-tions not... so bless'd as thee Must in... their turns to



a... zure main. A-rose, a - rose from out the a... zure main.
ty... rants fall. Must in their turns, their turns to ty... rants fall:



This was the charter, the char-ter of the land. And guar-dian An... gels
While thou shalt flourish, shalt flou-rish, great and free. The dread and en... vy



sung the strain: Rule, Bri-tan-nia, Bri - tan-nia rule the waves;
of them all.



Bri - tons ne... ver shall be slaves. Rule, Bri - tan - nia, Bri -



tan - nia rule the waves; Bri - tons ne... ver shall be slaves.

3
Still more majestic shalt thou rise,
More dreadful from each foreign stroke;
As the loud blast that tears the skies,
Serves but to root thy native Oak.
Rule, &c.

5
To Thee belongs the rural reign;
Thy cities shall with commerce shine;
All thine shall be the subject main,
And ev'ry shore encircles thine.
Rule, &c.

4
Thee, haughty tyrants ne'er shall tame;
All their attempts to hurl thee down,
Will but arouse thy generous flame,
And work their woe and thy renown,
Rule, &c.

6
The muses still, with freedom crown'd,
Shall to thy happy coasts repair;
Blest Isle! with matchless beauty crown'd,
And manly hearts to guard the fair.
Rule, &c.



**Archives municipales
de Montréal**

Si vous vous dépos-
sédez de ce document
veuillez en prévenir sans
retard
L'ARCHIVISTE

If you give away this
document, please ad-
vise, without delay,
the
ARCHIVIST

3-2-1-3M-9-38-5384

BRITANNIA
RULES
THE WAVES

RULE BRITANNIA.

Words by J. THOMSON.

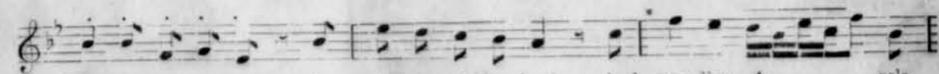
Music by DR. ARNE.



1. When Brit-ain first... at Heav'n's command, A - rose... from out the
2. The na-tions not... so bless'd as thee Must in... their turns to



a... zure main. A-rose, a-rose from out the a... zure main.
ty... rants fall. Must in their turns, their turns to ty... rants fall:



This was the charter, the char-ter of the land. And guar-dian An... gels
While thou shalt flourish, shalt flou-rish, great and free. The dread and en... vy



sung the strain: Rule, Bri-tan-nia, Bri - tan-nia rule the waves;
of them all.



Bri - tons ne... ver shall be slaves. Rule, Bri - tan - nia, Bri -



tan - nia rule the waves; Bri - tons ne... ver shall be slaves.

3
Still more majestic shalt thou rise,
More dreadful from each foreign stroke;
As the loud blast that tears the skies,
Serves but to root thy native Oak.
Rule, &c.

4
Thee, haughty tyrants ne'er shall tame;
All their attempts to hurl thee down,
Will but arouse thy gen'rous flame,
And work their woe and thy renown.
Rule, &c.

5
To Thee belongs the rural reign;
Thy cities shall with commerce shine;
All thine shall be the subject main,
And ev'ry shore encircles thine.
Rule, &c.

6
The muses still, with freedom crown'd,
Shall to thy happy coasts repair;
Blest Isle! with matchless beauty crown'd,
And manly hearts to guard the fair.
Rule, &c.

98



Archives municipales de Montréal

Si vous vous dépos-
sédez de ce document
veuillez en prévenir sans
retard

L'ARCHIVISTE

1-2-1-1M-9-38-5384

If you give away this
document, please ad-
vise, without delay,
the

ARCHIVIST

ANNIA
RULES
WAVES

2 Avril 1907

Livre de Minutes
 des Délibérations
 du Conseil Municipal
 de Tétreault-Ville de Montréal

Municipalité du
 Village de Tétreaultville
 de Montréal

P21/A1,1

1.

2 avril 1907

Candidats pour le Conseil
 Municipal de Tétreaultville

Leo Bousquet,

Louis LaChance

Etienne Girais

George Gordon

Albert Clark.

Guillaume Willem

Paul Lamoureux,

Proposé par Fabien Melo
 Joseph Girais.

Advenant 11 heures de l'après-midi,
 les candidats ci-dessus nommés,
 n'ayant pas d'opposants, se sont
 vu en conséquence proclamés élus
 conseillers de la municipalité du
 village de Tétreaultville de Montréal.
 2 Avril 1907

Tétreault,
 Président de l'Élection

2.

Province de Québec

Municipalité de L'Écart-Ville de Montréal

Je Louis Lachance, Les Bousquet, Etienne Gervais,
Georges Gordon, Albert Clark, Guillaume Willem
Paul Lamoureux

ayant été dûment nommé comme
conseillers de cette municipalité fais serment
que je remplirai bien et fidèlement les
devoirs de ma charge et cela au meilleur
de mon jugement et de ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide

Assermenté ce deuxième jour
d'Avril mil neuf cent sept

G. Willem

O. Messier Prefet
du Co. Hochelaga

Louis Lachance
Les Bousquet
Georges Gordon
Paul Lamoureux
Albert Clark
E. Gervais

3.

Je soussigné crut que pour le lundi
prochain le 8 courant à 8 heures P.M.
au bureau de G. Willem, la première
assemblée de ce conseil.

2 Avril 1907

O. Messier Prefet
du Co. Hochelaga

Première Assemblée tenue le 8 Avril 1907 au bureau de

M. G. Willem à 8 heures du soir

Sont présents : MM les Conseillers Louis Lachance,
Les Bousquet, Georges Gordon, Paul Lamoureux,
Etienne Gervais, G. Willem et A. Clark.

Proposé par M. L. Bousquet secondé par M. G. Gordon
que M. Etienne Gervais soit nommé président
de cette assemblée. Adopté à l'unanimité

Proposé par M. L. Lachance secondé par M. G. Gordon
que M. G. Willem soit nommé maire de
cette municipalité. Adopté à l'unanimité

Election
du Maire

M. le Maire est assermenté séance tenante
par M. Pierre Brault J.P. et prend son siège.

4.

~~Proposé~~ Lecture est faite d'une lettre de M. Ovide Gervais s'offrant pour la position de secrétaire-trésorier.

nomination
du secr. trés. Proposé par M. L. Lachance secondé par M. L. Bousquet que M. O. Gervais soit nommé secrétaire-trésorier de cette municipalité.

Adopté à l'unanimité

M. O. Gervais est assermenté séance tenante par M. le Maire et entre en fonction.

nomination
de Comité
re les rues Proposé par M. L. Bousquet secondé par M. L. Lachance qu'un comité, composé de MM. P. Lamoureux, A. Clark, Louis Lachance et M. le Maire, soit nommé pour rencontrer le président de la Municipal Home & Investment Corporation Ltd et M. Pierre Tétrault père pour demander le transfert des rues privées à la municipalité et ensuite de s'informer des conditions d'un emprunt pour la municipalité et que ce comité fasse rapport à la première assemblée convoquée par le secrétaire.

Adopté à l'unanimité

Proposé par M. P. Lamoureux secondé par M. L. Lachance que l'ordre du jour

5.

pour la prochaine assemblée spéciale contiendra : "Recevoir et discuter le rapport du comité ci-haut mentionné"

Adopté

G. Willem
Maire

O. Gervais
Sec. Trésorier

Assemblée spéciale tenue le 15 Avril 1907.

Présidé par M. le Maire.

Étaient présent MM. L. Lachance, L. Bousquet,

P. Lamoureux, O. Gervais, G. Gordon et A. Clark.

Le secrétaire donne lecture de l'avis de convocation de cette assemblée, ainsi que de l'ordre du jour.

Le secrétaire fait lecture des minutes de la dernière assemblée, qui sont adoptées.

Ordre du jour de cette assemblée spéciale : "Recevoir et discuter le rapport du comité nommé à la dernière assemblée"

Le comité explique ses démarches.

offre de la
M. H. L. Corp.
et G. Willem
re les rues
première
affaires
M. P. Tétrault
re les rues
Le secrétaire fait lecture de deux lettres reçues de la "Municipal Home & Investment Corporation Ltd" et de M. G. Willem, offrant de transférer les rues à la municipalité.

M. Pierre Tétrault père fait ^{verbale} l'offre de transférer certaines rues, moyennant un dédommagement

de cinq mille piastres.
 Proposé par M. L. Lachance et secondé par M. Gordon
 qu'une assemblée publique de tous les contribuables
 soit convoquée pour mardi, 23 avril, pour
 discuter ces divers offres.

Adopté.

G. Willem
 Maire

A. Gervais Secrétaire

Assemblée régulière tenue le 6 Mai 1907

Présidé par M. le Maire.

Étaient présents M.M. les Conseillers Louis Lachance
 Léon Bousquet, Étienne Gervais, Georges Gordon,
 Albert Clark et Paul Lamoucheux.

Les minutes de l'Assemblée spéciale du 15 Avril
 sont lues et adoptés.

Proposé par M. Louis Lachance secondé par M.
 Georges Gordon que M. Paul Lamoucheux
 soit nommé Pro-Maire pour six mois
 à compter de ce jour. Adopté.

Proposé par M. L. Bousquet secondé par M. G. Gordon
 que M. le notaire René Leroux soit nommé
 notaire pour cette municipalité.

Adopté

P. Lamoucheux
 élu pro-maire
 jusqu'en
 6 Novem 1907

Proposé par M.M. Paul Lamoucheux ^{George Gordon et A. Clark} secondé par
 nomination M. L. Lachance que M. M. Pierre Tétrault père,
 de 3 estimateurs Ernest Thérien et Ulysse Dansereau soient
 nommés estimateurs de cette municipalité.
 Adopté.

Proposé par M. Léon Bousquet secondé par
 M. Georges Gordon que les offres de la
 Municipal Homes & Investment Corporation Ltd.
 et de M. G. Willem, re le transfert
 des rues etc soient acceptés et que
 M. le notaire R. Leroux soit prié de préparer
 les actes concernant cette transaction et
 que le pro-maire et le secrétaire-trésorier
 soient autorisés de les signer au nom
 de la municipalité. Adopté.

Adopté

lettre de
 M. Tétrault
 re transférer les rues

Lecture fut faite par le secrétaire d'une
 lettre de M. P. Tétrault père, datée 23 Avril 1907
 et concernant le transfert d'une partie de
 ses rues etc à la municipalité.

Proposé par M. Paul Lamoucheux, secondé
 par M. Étienne Gervais, qu'un comité composé
 de M.M. Louis Lachance, Georges Gordon et
 Léon Bousquet soit nommé pour offrir à
 M. P. Tétrault la somme de six mille piastres.

Offre à M.
 P. Tétrault
 re les rues

8.

(\$6000.), payable le 15 Mai 1912 en échange
de transfert à la municipalité de ses rues,
ruelles, trottoirs, arbres, tuyaux, terrains etc
sel que mentionnés dans l'offre de M.
Pierre Tétrault du 23 Avril 1907 et que ce
comité fasse rapport à l'ajournement
de cette assemblée

Adopté

nomination
de 2 constables
& gardiens d'enclous

Proposé par M. G. Gordon, secondé par M. A. Clark
que l'application de M. Hubert Limoges pour
une place de constable et de gardien d'enclous
soit acceptée et que M. H. Limoges soit
nommé pour ces emplois

Adopté

Proposé par M. Paul Lamoureux, secondé par
M. L. Lachance que l'application de M. Félix Miron
pour une place de constable et de gardien
d'enclous soit acceptée et que M. Félix Miron
soit nommé pour ces emplois

Adopté

M. M. Hubert Limoges et Félix Miron
sont assermentés séance tenante par M. le Maire.

Proposé par M. L. Lachance, secondé par
M. Paul Lamoureux que le secrétaire soit
prié de s'adresser par écrit au Corps de
Fabrique de St. Claire de Tétrault-Ville

9.

demande de
bail au
Corps de Fabrique

pour demandes sous quelles conditions, qu'ils
nous accorderaient un bail pour tenir
nos assemblées du Conseil, ainsi que les
assemblées publiques convoquées par le
Conseil, dans le soubassement de l'Église.

Adopté.

secrétaire est
autorisé
d'acheter un
Code Municipal
etc. et
de faire imprimer
des blancs de comptes

Proposé par M. E. Gervais secondé par M.
A. Clark que le secrétaire soit autorisé
de faire imprimer des blancs de compte,
d'acheter un Code Municipal, 1 tampon pour
recus, 1 sceau, des plaques pour licences,
et toutes les papeteries nécessaires.

Adopté.

autorisation
pour acheter
un coffre-fort

Proposé par M. E. Gervais secondé par
M. Georges Gordon que M. le Maire et le
secrétaire soient autorisés conjointement
d'acheter de seconde main un coffre-fort
pour cette municipalité.

Adopté.

affichage
des avis publics

Proposé par M. G. Gordon, secondé par
M. P. Lamoureux, que les avis publics & règlements
de cette municipalité soient affichés
sur une des portes de l'église catholique
et à l'office de N. G. Willems.

Adopté.

10.

Proposé par M. Léo Bousquet, secondé par M. Georges Gordon, que le secrétaire soit prié de faire encore une démarche auprès du secrétaire de la Paroisse de la Longue Pointe et de lui demander de pouvoir copier les règlements nous concernant, d'après les conditions contenues dans l'Article n° 92 du Code Municipal.

envoyé secrétaire pour copier les règlements de la Longue Pointe

Adopté.

Proposé par M. Léo Bousquet, secondé par M. E. Gervais, que le secrétaire soit prié de demander les comptes aux avocats qui ont obtenu notre incorporation, ainsi qu'aux membres du comité, qui se sont rendus à Québec, ainsi que les comptes pour les annonces officielles dans les journaux.

demander les comptes de l'incorporation

Adopté.

Proposé par M. Paul Lamoureux, secondé par M. Albert Clarke que M. le Maire fasse une requête à la Municipal Trust Investment Coy Ltd, pour que cette compagnie accorde à la municipalité une option de 5 ans sur les terrains n° 610, 611, et 612 du cadastre n° 398. au prix total de \$1625.00

Option pour 5 ans sur 3 terrains sur l'avenue

Adopté.

11.

Proposé par M. Paul Lamoureux, secondé par M. Étienne Gervais, que cette session du conseil soit ajournée à jeudi le 9 Mai courant à 8 hrs du soir.

Adopté.

✓ Ajournement du 9 Mai 1907
Présidé par M. le Maire
Présents M.M. Georges Gordon, Étienne Gervais, Paul Lamoureux, Albert Clark et le Maire.

M. Georges Gordon fait rapport au nom du comité de l'entrevue qu'ils ont eu avec M. Pierre Tétreault père au sujet des transferts des rues etc à la municipalité.

Rapport Comité de l'entrevue

Proposé par M. P. Lamoureux secondé par M. E. Gervais que l'offre de M. Pierre Tétreault père qui amende soit acceptée.

Offre M. Tétreault est acceptée

Adopté.

Proposé par M. G. Gordon, secondé par M. E. Gervais que le secrétaire rédige un règlement, contenant la transaction entre M. Pierre Tétreault père et la municipalité ainsi que les moyens à prendre pour rencontrer le paiement de six mille piastres et que le secrétaire soumette ce règlement

12.

à l'ajournement de cette assemblée,
mardi le 14 Mai 1907.

Adopté.

Proposé par M. G. Gordon, secondé par
M. P. Lamoureux que les terrains appartenant
à M.M. Hubert Lamoignon et Félix Miron
soient considérés comme enclos publics
d'ici au 15 juin prochain

Adopté.

Proposé par M. G. Gordon, secondé par
M. Paul Lamoureux, que le secrétaire soit
autorisé d'acheter des insignes pour les
constables

Adopté.

Proposé par M. E. Gervais que cette
session soit ajournée à mardi le
14 Mai courant à 8 heures du soir

Adopté.

Séance d'ajournement du 14 Mai 1907

Présidé par M. le Maire

Étaient présents MM les Conseillers: G. Gordon,
A. Clarke, E. Gervais, P. Lamoureux, L. Bousquet
et L. Lachance.

M. le Notaire Leroux assisté à cette session

13.

Le secrétaire fait lecture du règlement
redigé par lui, concernant l'achat des
rues, ruelles et terrains de M. Pierre
Tétreault sr, conformément à l'offre
faite à la municipalité par M. Tétreault.

règlement
pour achat
rues etc
de M. Tétreault
adopté
voir page 43.

Proposé par M. P. Lamoureux, secondé
par M. E. Gervais, que le règlement
concernant l'achat des rues, ruelles et terrains de M. P. Tétreault
soit adopté et qu'il soit signé
séance tenante par le maire et
le secrétaire

Adopté à l'unanimité.

Option
p. 3 terrains
qui avaient
acceptés

Proposé par M. G. Gordon, secondé par
M. A. Clarke que l'option offerte par la
Cie Municipal Home & Investment Corporation Ltd
pour l'achat dans 5 ans, au prix de \$624.00,
des terrains nos 610, 611, 612 du lot cadastral n° 398
soit acceptée et que le maire et le secrétaire
soient autorisés à signer cette option.

Adopté.

Proposé par M. E. Gervais, secondé par
M. G. Gordon, que la résolution suivante:
" Proposé par M. Leo Bousquet, secondé par
M. George Gordon, que les offres de la
Municipal Home & Investment Corporation Ltd

et de M. G. Willemms, re le transfert des rues etc, soient acceptés et que M. le notaire R. Leroux soit prié de préparer les actes concernant cette transaction et que le pro-maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés de les signer au nom de la municipalité. "

adopté à la session du 6 mai courant de ce conseil, soit abrogée et remplacée par la résolution suivante:

1^{re} que les offres de la Municipal Home and Investment Corporation Ltd re la donation des rues, ruelles etc soient acceptés et que M. le notaire R. Leroux soit prié de préparer les actes de cette transaction et que le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés de les signer au nom de la municipalité.

2^{de} que les offres de M. G. Willemms, concernant la donation des rues etc soient acceptés et que M. le notaire R. Leroux soit prié de préparer les actes concernant cette transaction et que M. P. Lamoureux, promoteur (vu l'intérêt personnel du maire en la matière) et le secrétaire-trésorier

Donations de rues etc de la M. H. P. J. C. D. et G. Willemms par la résolution est changée

soient autorisés à signer les actes au nom de la municipalité.

Adopté à l'unanimité

Proposé par M. L. Bourquet, secondé par M. E. Gervais,

que des soumissions soient demandées

1^{re} Pour réparer et compléter le trottoir de la rue Bd St Antoine, d'y mettre des traverses dans les rues et ruelles et de le hausser à certains endroits.

Soumissions p. trottoirs nouveaux et réparation

2^{de} Pour réparer le trottoir sur le Bd Lussier, le hausser à certains endroits et de faire un pont de trois pieds de largeur contre la rue Notre Dame.

3^{de} Pour faire un trottoir de 3 pieds de largeur sur les rues St Catherine et Dorchester à partir de Têbecault-Ville Annex jusqu'à la rue St Pierre et sur la rue St Pierre entre les rues St Catherine et Dorchester et de faire des traverses ou nécessaires.

4^{de} Pour pierroter la rue Bd St Antoine entre la rue Notre Dame et la rue Olive, x du côté est de la track des chars, sur une largeur de dix 10 pieds et d'une

et pierroter la rue Bd St Antoine entre la rue Notre Dame et la rue Olive, x du côté est de la track des chars, sur une largeur de dix 10 pieds et d'une du terminal.

16.

épaisseur de un pied.

5^e Pour pierrotter la rue Azilda entre la track du Terminal et la rue Notre Dame sur une distance de quatre arpents ^{en longueur} au choix du conseil et sur une largeur de 12 pds et d'une épaisseur de un pied

6^e Pour pierrotter la rue Bd St Antoine en haut de la rue De Montigny, sur le côté ouest de la track des char, sur une distance de cinq arpents en longueur, au choix du conseil et sur une largeur de douze pieds et d'une épaisseur de deux pieds.

7^e Pour faire un trottoir sur la rue Azilda à partir de la rue Notre Dame jusqu'à la limite de la municipalité (Avenue des Érables); ce trottoir doit être d'une largeur de deux pieds sur des traverses de trois pieds, faire des traverses sur toutes les rues et ruelles.

8^e que le secrétaire Trésorier soit prié d'annoncer ces demandes de soumissions par avis public et d'annoncer que les soumissions doivent être adressées

17.

au secrétaire - Trésorier le ou avant le 3 juin prochain.

Adopté

G. W. H. M. Maire

D. D. D. Sec. Trés.

Session régulière tenue le 3 juin mil neuf cent sept à sept heures du soir.

Présidé par M. le Maire.

Présent M^{rs} les conseillers: Louis Lachance, Georges Gordon, Paul Lamoureux, Etienne Gervais et Albert Clarke.

Proposé par M. G. Gordon, secondé par M. P. Lamoureux que les minutes de la dernière session soient ~~adoptées~~ que lues Adopté

Proposé par M. G. Gordon, secondé par M. P. Lamoureux

emprunt
dépense
abrogé

Attendu que la municipalité du Village de Tête-aux-Bois Ville de Montréal a été autorisée par sa charte à contracter un emprunt jusqu'à concurrence de dix pour cent de son évaluation pour fins municipales générales, il est décidé d'emprunter une somme

de quatre mille dollars, pour être employé à payer le coût de notre charte, à faire des travaux dans les rues etc; et il est résolu d'accepter les offres d'emprunt de Dame Vve William Lonsgan, d'une somme de deux mille cinq cent dollars au taux de cinq pour cent par an pour ~~trois~~ cinq ans avec faculté de rembourser au d'après le remboursement après la troisième année et d'accepter l'offre de M. John Lonsgan, d'une somme de quinze cent dollars

au taux de cinq pour cent par an pour ~~trois~~ cinq ans avec faculté de rembourser au d'après le remboursement après la troisième année sur un ~~taux de cinq pour cent par an~~ Le conseil autorise en conséquence le maire et le secrétaire à faire préparer les obligations par M. le notaire Leroux et à signer tous actes relatifs aux emprunts ci-dessus.

Adopté à l'unanimité

Proposé par M. P. Lamoureux secondé par M. G. Gordon que l'argent de la municipalité soit déposé à la Banque Nationale et que le maire et le secrétaire-trésorier ensemble soient autorisés à signer les chèques

Adopté

Ouvrir compte de la municipalité à la Banque Nationale

Proposé par M. L. Lachance, secondé par M. A. Clark que des demandes de soumissions soient faites pour changer les cours d'eau dans le haut de la municipalité, que les détails pour ces travaux soient donnés par le maire et que les soumissions soient envoyées au secrétaire-trésorier sous lettre cachetée pour lundi le dix quin courant

Soumission demandée pour changer le cours d'eau

Adopté.

Proposé par M. P. Lamoureux, secondé par M. L. Lachance que la soumission de M. W. Gariépy, au montant de trente cinq piastres, soit pour les réparations du trottoir sur le Bd Lausier telle qu'explicité, soit acceptée

Soumission réparation trottoir Bd Lausier acceptée

Adopté.

Proposé par M. G. Gordon, secondé par M. L. Lachance, que la soumission de M. W. Gariépy pour le au montant de deux cent soixante seize piastres et 25 centimes pour les travaux du trottoir sur le Bd St Antoine tels qu'explicités, soit acceptée

Soumission réparation trottoir Bd St Antoine acceptée

Adopté

20.

Commission
nouveau trottoir
Rue Agilda
accepté

Proposé par M. E. Gervais, secondé par
M. G. Gordon, que la soumission de
M. Alphonse Fabes au montant de
mille piastres et cinquante cents pour
la construction d'un nouveau trottoir sur
la rue Agilda tel que spécifié, soit
accepté, en autant que la spécification
doit être signée par M. A. Fabes.

Adopté.

Conventions
pour ces travaux
à passer par le Maire

Proposé par M. E. Gervais, secondé par
M. P. Lamouche, que les contracteurs
pour ces divers travaux passent une
convention fait en double avec la
municipalité, représentée par le Maire

Adopté

Règlement
pour les chiens
adopté

voir page 46.

Proposé par M. L. Lachance, secondé
par M. G. Gordon, qu'un règlement concernant
les chiens, qui vient d'être soumis par
le Maire, soit adopté, et que ce
règlement soit signé séance tenante
par le Maire et le secrétaire et
qu'il soit publié suivant la loi.

Adopté

21.

Demandes
de soumissions
pour aqueduc

Proposé par M. A. Clark, secondé par
M. E. Gervais, que le secrétaire soit prié
de demander des prix concernant
l'installation d'un aqueduc à
différentes maisons, d'une capacité
de 20000 gallons en montant

Adopté

Délégation
nommée
pour rencontrer
directeurs M.S.R.

Proposé par M. G. Gordon, secondé par
M. E. Gervais, qu'une délégation composée
de M. G. Wilkins, Paul Lamouche
et Albert Clark, se rendent ensemble
avec M. Pierre Tetreault pour au près de
la direction de la Cie des Chemins Urbains
pour discuter les détails de la charte
entre M. Tetreault et le Montreal Terminal
Railway, quant au service, quant au tarif etc.

Adopté

Proposé par M. G. Gordon, secondé
par M. L. Lachance, que cette session
soit ajournée à lundi, dix juin courant
à 8 h 00 du soir.

Adopté

G. Wilkins

Maire

E. Gervais, secrétaire

22.

Session du 10 juin 1907, étant l'ajournement
de la session régulière du 3 juin 1907

Présidé par le maire

Étaient présents MM les conseillers G. Gordon,
E. Gervais, Paul Lamoureux et L. Bousquet

Le nouveau rôle d'évaluation a été
déposé par les évaluateurs au conseil.

*rôle d'évaluation
déposé* Proposé par M. G. Gordon, secondé par M. L. Bousquet
que le rôle d'évaluation soit déposé chez
le secrétaire-trésorier, qu'un avis soit donné
par le secrétaire-trésorier que le rôle sera
ouvert aux contribuables pour inspection
jusqu'à mardi le 25 juin ^{à 8^h m}, à laquelle
date il sera pris en considération par
le conseil ^{à une session spéciale}, et d'inviter tous les contribuables
qui auraient à se plaindre de ce rôle
de se présenter devant le conseil à cette
date afin de formuler leurs plaintes

Adopté.

*Submission
laissée sur table* Proposé par M. P. Lamoureux, secondé
par M. L. Bousquet que la submission
de M. W. Laroque pour la construction d'
étoirais sur les rues Dorchester, St Pierre et
St Catherine soit laissée sur la table

23.

jusqu'à la prochaine session

Adopté

*Offre pour bail
au Corps de Fabrique* Proposé par M. G. Gordon, secondé par M. E. Gervais
que la somme de \$24.00 par année soit offerte
au Corps de Fabrique pour un local éclairé dans
le sous-bassement de l'église pour les assemblées
du Conseil

Adopté

*Compte du
secrétaire des
évaluateurs
à payer* Proposé par M. P. Lamoureux secondé par
M. G. Gordon que le compte de M. J. Chevalier
comme secrétaire des évaluateurs soit approuvé
et payé par le secrétaire-trésorier à même
des recettes courantes.

Adopté

*Submission
pour changer
cours d'eau
acceptée* Proposé par M. G. Gordon, secondé par M. L. Bousquet
que la submission donnée verbalement par M. Alphonse
Belanger pour changer le cours d'eau telle que
spécifiée, soit acceptée et qu'une convention soit
préparée ^{et exécutée} en double par M. le maire au nom
de la municipalité et qu'elle soit signée
par lui et le submissionnaire. (\$175.00)

Adopté.

Proposé par M. P. Lamoureux, secondé par
M. L. Bousquet que la somme de dix dollars
soit votée au secrétaire-trésorier en acompte

24.

sur son salaire et qu'il retienne ce montant sur les recettes de la municipalité.

Adopté

Proposé par M. E. Gervais, secondé par M. G. Gordon qu'une soumission soit demandée pour un trottoir sur la rue Victoria de la rue du Bd Lacombe à la rue St Pierre.

Répété

Construction pont Lagouchetier
Proposé par M. L. Bousquet secondé par M. G. Gordon que le bois soit acheté pour construire ^{un pont} sur le fossé de la rue Lagouchetier entre les rues Azilda et Bd St Antoine.

Adopté

Proposé par M. G. Gordon secondé par M. L. Bousquet que cette session soit ajournée sine die

Adopté.

G. W. Willem

maire

soumission
trottoir Dorchester
St Pierre et
St Catherine
accepté

25

Assemblée Spéciale du 25 Juin 1904
Présidé par M. G. Willem maire; sont présents
Messrs les Conseillers G. Gordon, L. Lachance,
P. Lamouche, A. Clark et Leo Bousquet

Ordre du jour

1. Prendre en considération et décider s'il y a lieu un emprunt au montant de \$4500.00 en remplacement d'une décision prise par le Conseil à l'effet d'emprunter la somme de \$4000.00

Discuter et décider s'il y a lieu la construction d'un nouveau trottoir sur les rues St Catherine St Pierre et Dorchester ainsi que les traverses nécessaires

Discuter et décider s'il y a lieu les travaux de pierrage dans différentes rues.

Prendre en considération la robe d'évaluation l'approuver ou l'amender s'il y a lieu

Proposé par M. G. Gordon, secondé par M. P. Lamouche, qu'une soumission ^{par M. W. Gervais} pour la construction d'un trottoir sur les rues St Catherine, Dorchester et St Pierre, et compris les traverses nécessaires pour la somme de trois cent piastres soit acceptée

et qu'une convention soit préparée et exécutée en double par M. le Maire au nom de la municipalité et qu'elle soit signée par lui et le soumissionnaire.

Adopté.

Proposé par M. L. Bousquet, secondé par M. G. Gordon, que la soumission de M. de Moineau pour le pierrotage de certaines parties des rues Boulevard d'Antoine et Azilda, conformément à la spécification ~~soit accept~~ au prix de trente huit piastres l'arpent. (y compris la pierre à fournir) soit acceptée et qu'une convention soit préparée et exécutée en double par M. le Maire au nom de la municipalité et qu'elle soit signée par lui et le soumissionnaire.

Adopté.

Le rôle d'évaluation est pris en considération

Proposé par M. P. Lamouche secondé par M. L. Bousquet que la qualité de M. W. Deschambault soit changée de propriétaire en occupant

Adopté.

Proposé par M. L. Bousquet secondé par M. A. Clark qui une évaluation de \$200. pour la valeur d'un terrain

soit ajoutée à l'évaluation de M. Jos Rioux

Adopté.

augmenter de \$200.
l'évaluation
de M. Ch. Thibault

Proposé par M. L. Bousquet secondé par M. A. Clark qui une évaluation de \$200. pour la valeur d'un terrain soit ajoutée à l'évaluation de M. Charles Thibault.

Adopté.

augmenter 100.
évaluation
M. Guillet

Proposé par M. L. Bousquet, secondé par M. G. Gordon que l'évaluation des batises de M. H. Guillet soit augmentée de \$100.-

Adopté.

Diminuer
évaluation
Fagerberg

Proposé par M. A. Clark, secondé par M. P. Lamouche que l'évaluation de M. Charles Fagerberg soit diminuée de \$50.- pour la batisse

Adopté.

augmenter de \$100.
évaluation
Beland

Proposé par M. P. Lamouche secondé par M. L. Bousquet qui une évaluation de \$100. pour la valeur d'un terrain soit ajoutée à l'évaluation de M. Francis Beland

Adopté.

Proposé par M. G. Gordon, secondé par M. L. Bousquet qui une évaluation de \$100.- soit insérée sur le rôle pour la batisse de M. Thos Hollett

Adopté.

augmenter l'évaluation de
évaluation M. Jones
Proposé par M. L. Bousquet secondé par M. G. Gordon
que l'évaluation de la bâtisse de M. Georges
Jones soit augmentée de \$100.00

Adopté

augmenter l'évaluation de
évaluation M. Page
Proposé par M. L. Bousquet secondé par M. L. Lachance
que l'évaluation de la bâtisse de M. Eugène Page
soit augmentée de \$75.00

Adopté

Proposé par M. L. Bousquet secondé par
M. G. Gordon que l'évaluation de la bâtisse
de M. Fortune Gingras soit augmentée de \$25.00

Adopté

augmenter l'évaluation de
évaluation V. Smith de \$10.00
Proposé par M. L. Bousquet secondé par M. A. Clark
que la bâtisse de M. Victor Smith soit évaluée
à \$10.00

Adopté

augmenter l'évaluation de
évaluation S. Vallée de \$10.00
Proposé par M. A. Clark secondé par M. G. Gordon
que la bâtisse de M. Samuel Vallée soit évaluée
à \$10.00

Adopté

augmenter l'évaluation de
évaluation H. O. Kind de \$150.00
Proposé par M. L. Bousquet secondé par M. L. Lachance
que l'évaluation de la bâtisse de M. H. O. Kind soit
augmentée de \$150.00

Adopté

augmenter l'évaluation de
évaluation H. Houle de \$50.00
Proposé par M. A. Clark secondé par M. G. Gordon
que la bâtisse de M. H. Houle soit évaluée à
\$50.00

Adopté

augmenter l'évaluation de
évaluation J. Lamoureux de \$200.00
Proposé par M. L. Bousquet secondé par
M. A. Clark que l'évaluation de la bâtisse de

M. Paul Lamoureux soit augmentée de \$200.00
Adopté

augmenter l'évaluation de
évaluation M. Poitras de \$50.00
Proposé par M. L. Bousquet secondé par
M. L. Lachance que l'évaluation de la bâtisse
de M. Magloire Poitras soit augmentée de
\$50.00

Adopté

augmenter l'évaluation de
évaluation J. Ducharme de \$50.00
Proposé par M. Paul Lamoureux secondé par
M. A. Clark que l'évaluation de la bâtisse
de M. J. Ducharme soit augmentée de \$50.00

Adopté

augmenter l'évaluation de
évaluation M. A. Bouchard de \$50.00
Proposé par M. Leo Bousquet secondé par M.
G. Gordon que l'évaluation de la bâtisse de
M. A. Bouchard soit augmentée de \$50.00

Adopté

augmenter l'évaluation de
évaluation J. Latour de \$10.00
Proposé par M. L. Lachance secondé par M. A. Clark
que la bâtisse de M. Jules Latour soit évaluée
à \$10.00

Adopté

augmenter l'évaluation de
évaluation W. Paré de \$100.00
Proposé par M. L. Bousquet secondé par M. G. Gordon
que l'évaluation de la bâtisse de M. W. Paré
soit augmentée de \$100.00

Adopté

augmenter l'évaluation de
évaluation M. Sirois de \$100.00
Proposé par M. L. Lachance secondé par M. G. Gordon
que l'évaluation de la bâtisse de M. Thos Sirois
soit augmentée de \$100.00

Adopté

Proposé par M. L. Bourquet secondé par M. G. Gordon
 qu'une évaluation de \$200. pour un terrain soit
 ajoutée à l'évaluation de M. Arthur Thibé et
 que l'évaluation de sa bâtisse soit augmentée
 de \$100.00

augmentation
évaluation
de \$100.00
de \$200.00

Adopté

Proposé par M. G. Gordon secondé par M. Lamoucheun
 qu'une évaluation de \$200. pour un terrain soit
 ajoutée à l'évaluation de M. Emmanuel Mascou
 et que l'évaluation de sa bâtisse soit augmentée
 de \$100.00

augmentation
évaluation
de \$100.00
de \$200.00

Adopté

Proposé par M. L. Bourquet secondé par M. L. Lachance
 que l'évaluation de la bâtisse de M. Alphonse Belarpe
 soit augmentée de \$50.00

augmentation
évaluation
de \$50.00

Adopté

Proposé par M. L. Bourquet secondé par M. G. Gordon
 que l'évaluation de la bâtisse de M. J. H. Garrett
 soit augmentée de \$200.00

augmentation
évaluation
de \$200.00

Adopté

Proposé par M. L. Lachance secondé par M. P. Lamoucheun
 que l'évaluation de la bâtisse de M. L. Guinond soit augmentée
 de \$50.00

augmentation
évaluation
de \$50.00

Adopté

Proposé par M. L. Lachance secondé par M. P. Lamoucheun
 que l'évaluation de la bâtisse de M. A. Bertrand
 soit augmentée de \$50.00

augmentation
évaluation
de \$50.00

Adopté

Proposé par M. L. Bourquet secondé par M. G. Gordon qu'une
 évaluation de \$200. pour l'évaluation

augmentation
évaluation
de \$200.00

d'un terrain soit ajoutée à l'évaluation
 de M. Georges Tremblay

Adopté

remplace
l'emprunt de
\$4000.
par un emprunt
de \$4500.00

Proposé par M. G. Gordon, secondé par
 M. L. Lachance, que la résolution concernant
 un emprunt de \$4000.00, adoptée à la
 session régulière du 3 juin 1907, soit par
 les présentes abrogée et remplacée par la
 suivante :

" Attendu que la municipalité du village
 de Tetreault-Ville de Montréal a été autorisée
 par sa charte en date du quatorze mars dernier
 (1907) à contracter un emprunt jusqu'à concurrence
 de dix pour cent de la valeur des biens immobiliers
 imposables, pourvu que le total n'excède
 pas dix mille dollars pour fins municipales
 générales,

Il a été unaniment résolu d'emprunter
 pour les fins susdites une somme de quatre
 mille cinq cents dollars seulement remboursable
 en trois à cinq ans sur un mois d'avance
 au préalable avec intérêt à cinq pour
 cent l'an et payable semi-annuellement.
 Et le conseil municipal autorise à

32.

cet effet M. le Maire et M. le secrétaire-trésorier à signer tous actes, faire toutes déclarations, en un mot faire le nécessaire pour contracter l'emprunt de quatre mille cinq cents dollars ci-dessus mentionné.

Adopté à l'unanimité

Session régulière du 8 juillet 1904
Présidé par M. G. Willemms maire; sont présents M. M. les Conseillers G. Gordon, L. Bousquet, L. Lachance, E. Gervais, A. Clark et P. Lamoucheux

Proposé par M. L. Lachance, secondé par M. L. Bousquet, que les minutes de la dernière session régulière et de la session spéciale soient lues à l'ajournement de cette session.

Adopté

Proposé par M. A. Clark, secondé par M. E. Gervais, que les comptes des dépenses de la délégation, qui était à Québec pour les fins d'incorporation, savoir M. O. Richard \$40.00, M. G. Willemms \$75.00, M. L. Lachance \$20.00, M. Jos Rioux \$20.00 et M. Harry Vincent \$20.00, soient payés.

Adopté.

approuver
paiement
dépenses
délégation
incorporation

33.

Proposé par M. G. Gordon, secondé par M. P. Lamoucheux, que le compte de M. le notaire R. Lesourd au montant de \$150.00 et comprenant les actes pour la vente des rues ^{quelles et terrains etc} de M. P. Lefebvre, les actes pour la donation des rues et ruelles de la Municipal Home & Investment Corporation Ltd, les actes pour la donation des rues de M. G. Willemms et l'obligation pour l'emprunt le tout avec leurs copies et enregistrement ^{autres frais} que ce compte soit payé.

Adopté

Proposé par M. L. Lachance, secondé par M. A. Clark que le compte envoyé par le percepteur du revenu au montant de \$12.00 pour le fond des bâtisses et des jurés soit payé.

Adopté

Proposé par M. P. Lamoucheux, secondé par M. L. Bousquet, que le taux pour la taxe municipale pour l'année courante soit de 35 centes par cent piastres d'évaluation ^{à 40c.}
Proposé en amendement par M. G. Gordon, secondé par M. A. Clark, que le taux pour la taxe municipale pour l'année

fixer sans
de la taxe municipale
à 40c.

courant soit de quarante centins par cent piastres d'évaluation.

L'amendement étant mis en vote le premier a été adopté sur la division suivante: Pour MM. A. Clark, G. Gordon, L. Lachance et M. le Maire. Contre MM. L. Bousquet, G. Gervais et P. Lamoureux.

Proposé par M. G. Gordon, secondé par M. L. Lachance que la permission demandée par M. Rodolphe Chassay pour faire la connection du tuyau à eau posé sur la rue Azilda soit accordée, sous condition qu'elle soit faite à ses frais et dépens, que ces frais soient remis par la municipalité sous forme de commutation de la taxe d'eau et que M. G. Gordon la municipalité représentée par M. Gordon doit approuver la connection.

Adopté.

Proposé par M. P. Lamoureux, secondé par M. L. Lachance, que la permission demandée par M. G. Willems pour poser un trottoir sur l'avenue du Parc et autres rues lui soit accordée, sous condition qu'il suive la spécification des trottoirs posés par la municipalité.

Adopté.

approuver
et
ordonner
paiement
des déboursés
d'incorporation
par M. Létreault
et compte
pour plan de
M. Dupont

Proposé par M. G. Gordon, secondé par M. L. Bousquet que le compte du journal Le Canada au montant de \$^{65.94} pour annonces d'incorporation soit payé; que le compte de M. N. H. Dupont, ingénieur, au montant de quarante piastres, pour faire le plan de la municipalité soit payé; que les déboursés faits par M. P. Létreault pour l'incorporation se montent à \$386.46 soient payés.

Adopté.

Convoquer
assemblée publique
pour discuter
aqueduc

Proposé par M. G. Gordon, secondé par M. L. Bousquet, qu'une assemblée publique soit convoquée par le secrétaire-trésorier pour dimanche, 14 juillet à 8.15 hrs pm pour discuter l'installation d'un aqueduc dans la municipalité.

Adopté.

Proposé par M. G. Gordon, que cette session soit ajournée au 22 juillet prochain à 8 p.m.

Adopté.

G. Willems Maire
O. Gervais Sec. Trés.

Session du 22 juillet 1907
 Présidé par le maire G. Willemus
 Sont présents Messrs les Conseillers: L. Lachance,
 E. Gervais, P. Lamoucheux, G. Gordon et A. Clark.

minutes
adoptées

Proposé par M. G. Gordon, secondé par M.
 P. Lamoucheux que les minutes des dernières
 sessions soient adoptées, telles qu'elles
 Adopté.

recensement
des chiens

Proposé par M. L. Lachance secondé par
 M. E. Gervais que le recensement des
 chiens soit fait par les constables. ~~et~~
 Adopté.

compte
de \$9,45
pour pont
approuvé

Proposé par M. G. Gordon, secondé par
 M. L. Lachance que le compte de M. W. Garoff
 au montant de \$9,45 pour un pont
 sur l'avenue Victoria soit approuvé et payé.
 Adopté.

Soumission
de A. Faber
pour trottoirs,
traverse
et pont
accepté
pour \$435.00

Proposé par M. G. Gordon, secondé par
 M. A. Clark que les soumissions de
 M. A. Faber pour ^{de} trottoirs sur cinq
 rues transversales pour la somme de
 quatre cent piastres et pour une traverse
 devant l'église et un pont sur la rue Dorchester
 pour la somme de quatre cent piastres soient acceptés.
 Adopté.

G. Willemus maire
 E. Gervais sec. trés.

Session spéciale du 29 juillet 1907
 Présidé par le Maire G. Willemus
 Étaient présents Messrs L. Bourquet, L. Lachance,
 E. Gervais, A. Clark et G. Gordon

Ordre du jour

Discuter et prendre en considération
 un projet d'aqueduc

faire préparer
plans, devis
et estimés
pour aqueduc

Proposé par M. G. Gordon secondé par
 M. L. Lachance que M. le Maire soit
 prié de se mettre en communication
 avec un ingénieur civil relativement
 à l'installation d'un aqueduc et
 de la préparation des plans, devis et
 estimés pour les rues actuellement
 appartenant à cette municipalité.
 Adopté.

G. Willemus maire
 E. Gervais sec. trés.

Session générale du 5 Août 1907

Présidé par M. G. Willems Maire. Sont présents
Messrs G. Gordon, L. Bousquet, L. Lachance
L. Gervais, P. Lamoureux et A. Clarke

Proposé par M. L. Bousquet, secondé par M.
L. Gervais, que les minutes de la session ajournée
du 22 juillet et de l'assemblée spéciale du 29 juillet
soient adoptées telles qu'elles.

Adopté

Proposé par M. G. Gordon, secondé par
M. L. Lachance, que les comptes de M. W. Gariépy
pour des réparations du trottoir Bd St Antoine
au montant de \$276.25, soient approuvés et payés.

Que le compte de M. W. Gariépy au montant
de \$300.00 pour un trottoir neuf sur les rues
Dorchester, St Pierre et St Catherine soit
approuvé et payé.

Que le compte de M. Ch. Moineau pour
3 arpents de ferrissage au montant de
\$114.00 soit approuvé et payé.

Que le compte de la Mont Royal Box & Lumber Coy
au montant de \$26.33 pour bois pour pont soit
approuvé et payé.

Adopté

minutes
adoptées

Comptes
approuvés

W. Gariépy
276.25
300.00

Ch. Moineau
114.00

Bois pour pont
26.33

Proposé par M. L. Bousquet, secondé par
M. L. Lachance, que M. Bergeron soit
prie de faire le plan général, les devis
et estimés pour l'installation d'un
aqueduc et cela conformément
à sa soumission.

Adopté

Proposé par M. L. Bousquet, secondé
par M. Gordon, que le nom de M.
P. R. Piché soit inscrit comme
propriétaire sur le rôle d'évaluation,
à la place du nom de M. G. Willems,
pour la propriété connue sous le n° 277 (399).

Adopté

Proposé par M. L. Gervais, secondé
par M. P. Lamoureux, que cette
session ajournée à jeudi, 8 Août
à 8 pm, et considérant les réparations
qui se font dans notre lieu ordinaire
des sessions, qu'elle soit tenue
à l'office de M. G. Willems.

Adopté

G. Willems maire

L. Gervais secrétaire

plan d'aqueduc
à M. Bergeron

nom plus
changé nom
de G. Willems
au rôle
par P. Piché

ajournée
au 8 Août

Session d'ajournement du 8 Août 1907
 Présidé par M. G. Willemis maire.
 Étaient présent : Messrs les Conseillers
 E. Gervais, G. Gordon, A. Clarke, P. Lamoureaux
 et L. Bousquet

M. Bergeron architect est présent et demande
 des détails pour notre plan d'aqueducs, qui sont fournis.

Proposé par M. P. Lamoureaux, secondé par M.
 L. Bousquet que vu l'impossibilité de siéger
 dorénavant dans l'école, il est résolu d'accepter
 l'offre gratuite de l'office de M. G. Willemis
 pour tenir les sessions de ce conseil.

accepter
 offre de l'office
 de G. Willemis
 pour sessions
 du Conseil

Adopté

Proposé par M. L. Bousquet, secondé par
 M. G. Gordon, qu'il soit résolu qu'à l'avenir
 les propriétaires soient tenus responsables des
 dommages occasionnés aux trottoirs devant
 leurs propriétés et qu'il soit ordonné que
 ces trottoirs soient entretenus par les dits
 propriétaires et que cette résolution soit
 publiée aux lieux ordinaires des publications

tenus propriétaires
 responsables
 des réparations
 de trottoirs
 devant leurs
 propriétés

Adopté

Proposé par M. G. Gordon secondé par
 M. E. Gervais qu'un jardinier soit engagé

engagé un
 jardinier pour
 tailler les arbres

pour tailler et soigner les arbres appartenant
 à cette municipalité et que M. le conseiller
 Les Bousquet soit prié de bien vouloir
 surveiller ces travaux et d'en faire
 rapport à ce conseil.

Adopté

Proposé par M. L. Bousquet, secondé
 par M. E. Gervais, que le secrétaire-trésorier
 de ce conseil donne avis public conformément
 aux dispositions de l'article 244, du
 Code Municipal de la Province de Québec,
 aux habitants de ce village, que ce conseil
 à la session qu'il tiendra au lieu ordinaire
 le neuf septembre prochain, adoptera
 la résolution requise au dit article
 afin d'obtenir du Lieutenant Gouverneur par
 un ordre en Conseil que les publications
 en cette municipalité de tout avis public,
 règlement, résolution ou ordre du dit
 Conseil, sauf celles exceptées au dit article
 se fassent à l'avenir dans une seule
 langue, savoir : La Langue Française, s'il
 est démontré à la dite session qu'aucun
 contribuable n'en sera lésé.

motions pour
 donner avis public
 pour affaire
 publications
 règlements etc
 en français
 seulement, à
 être discuté
 le 9 Septembre
 prochain.

Adopté

G. Willemis Maire E. Gervais secrétaire

Règlement n^o I.

Re
Achat des Rues
etc. de M. L'Ébeault sept,

A une session générale du Conseil Municipal du Village de L'Ébeault-Ville de Montréal, tenue en son lieu ordinaire le quatorze mai mil neuf cent et de M. L'Ébeault sept, ajournée conformément aux dispositions du Code Municipal de la province de Québec, du six mai mil neuf cent sept à ce jour, à laquelle session sont présents: M. le Maire G. Willems, & M. M. les Conseillers G. Gordon, A. Clark, L. Lachance, P. Lamoureux, E. Gervais et L. Bousquet.

Tous sept formant le quorum du dit Conseil sous la présidence de M. le Maire.

Il est ordonné l'étatue par règlement du Conseil communal. Attendu que M. Pierre L'Ébeault, bourgeois, résidant à L'Ébeault-Ville de Montréal a fait une offre à la dite municipalité de lui céder au prix de six mille dollars (\$6000.) payable d'ici au premier mai mil neuf cent douze:

1^o Les rues ci-après nommées & situées dans les limites de cette municipalité avec les ruelles respectives à l'exception de la partie de la ruelle en arrière des lots n^{os} 1101 à 1107 (399) du cadastre officiel de la Longue Pointe, ainsi que les accessoires à ces rues & ruelles tant dessus que dessous, savoir: a la rue St Pierre à partir du fleuve jus qu'au Park Grove, moins la partie expropriée pour

44.

L'élargissement de la rue Notre Dame

b. La rue Boulevard St Antoine du fleuve au même Park, moins la même partie expropriée.

c. La rue Azilda de la rue Notre Dame, moins sa partie expropriée, jusqu'à la rue Sherbrooke.

d. Les rues ~~et~~ transversales, savoir: La Gauchetière, Prince Albert, Victoria, Dorchester, St Catherine, Oliva, St Montigny, Logan, Arthur, Ontario, St Edouard et Bd Sherbrooke, ces deux dernières jusqu'au Park Grove, le tout à partir de l'Étrecault-Ville jusqu'à la rue St Pierre.

2. Un droit de passage de douze pieds de largeur au moins, avec trois autres pieds pour un trottoir, à travers le Park Grove par la rue St Antoine.

3. Quatre lots de terre ayant front sur la rue St Catherine connus sous les nos 399-432.483.484 et 485 du cadastre officiel de la dite paroisse de la Longue Pointe.

Attendu que ces rues, ruelles et accessoires de même les lots de terre indiqués sont avantageux pour l'embellissement et l'avancement de la dite municipalité.

Attendu que le prix de six mille dollars (\$6000) dessus indiqué paraît raisonnable et qu'il est de l'intérêt général de la même municipalité d'accepter cette offre.

Que le Conseil Municipal du Village de l'Étrecault-Ville de Montréal accepte cette acquisition pour le prix

45.

de six mille dollars (\$6000.) payables à M. P. Étrecault d'ici au premier Mai mil neuf cent douze, sans intérêt, laquelle somme devra être prélevée par taxe spéciale, sur les terrains cadastrés et imposables dans cette municipalité, le premier Avril mil neuf cent douze.

A cette fin, autorize le Maire et le secrétaire Trésorier à passer avec le dit M. P. Étrecault une acquisition au nom de la dite municipalité aussi tôt après la publication du présent règlement, et à signer tous écrits en conséquence.

Que ce règlement entrera en force aussitôt après sa promulgation.

G. Willem Main
Signé L. O. Gervais Sec. Trés.

46.

Règlement n^o 2.

Province de Québec
Municipalité du Village de L'Écart-Ville de Montréal

A une session générale du Conseil
Règlement Municipal du Village de L'Écart-Ville de
p. les Chiens Montréal tenu en son lieu ordinaire le trois juin
mil neuf cent sept, à laquelle session sont
présents: M. le Maire G. Willemo, M. M. les conseillers
Louis Lachance, George Gordon, Paul Lamoureux,
Albert Clark et Etienne Gervais: - tous six formant
le quorum du dit Conseil sous la présidence
de M. le Maire. —

Il est ordonné et statué par règlement du
Conseil comme suit:

Attendu que des plaintes nombreuses ont été
recues par ce Conseil concernant les chiens errants
dans cette municipalité, une taxe de une piastre
est imposée sur les propriétaires de tout chien
gardé dans la municipalité d'ici au 1^{er} Mai
mil neuf cent huit, et ensuite il sera imposé
une taxe de une piastre pour chaque chien
et deux piastres pour chaque chienne gardée
dans la municipalité par année.

En outre, il est ordonné et statué que tous
les chiens doivent être emmuselés ou attachés
qu'ils ne peuvent errer libres sans que
leurs maîtres en prennent soin.

Les constables de cette municipalité

47.

sont autorisés à suer les chiens trouvés
en contravention avec ce règlement

Signé: G. Willemo Maire
O. Gervais Sec. Vés.